



R^eSCAR-AOC

Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural
d'Afrique de l'Ouest et du Centre



RAPPORT SYNTHETIQUE

2023



SOMMAIRE

RESCAR-AOC	3
1.LA RECONNAISSANCE JURIDIQUE ET DÉPLOIEMENT INSTITUTIONNEL DU RÉSEAU	3
2.CRÉATION DU SITE WEB ET PRÉSENCE EN LIGNE	4
2.1.Animation du site web	4
2.2.Animation de pages sur les réseaux sociaux	4
3.MISE EN ŒUVRE DES PROJETS PARTENAIRES	5
3.1.Le projet ACOTAF	5
3.2.Le projet SustainSahel	6
4.LA PARTICIPATION À DES ÉVÈNEMENTS INTERNATIONAUX SUR LE CONSEIL AGRICOLE	6
4.1.La participation à l'atelier international du projet ACOTAF sur les leviers pour le développement du conseil en agroécologie	6
4.2.La participation à la journée d'étude de l'IRAM	7
4.3.La participation à l'atelier d'écriture de la policy brief du projet ACOTAF	7
4.4.La participation à la sixième semaine africaine de vulgarisation agricole	7
5.RÉSEAUTAGE ET DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIAT	7
6.PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2024	8
6.1.Déploiement institutionnel	8
6.2.Gestion des connaissances	8
6.3.Mise en œuvre de projets partenaires	8
6.4.Réseautage et développement de partenariats	8
6.5.Participation à des événements internationaux	8



Le Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre (RESCAR-AOC) est une plateforme multi-acteurs qui œuvre pour la contribution efficiente du conseil agricole dans la planification et l'opérationnalisation des politiques et investissements agricoles. Sa vision est que le conseil agricole est en adéquation avec la demande et contribue au développement durable en Afrique de l'Ouest et du Centre. Il est membre du Forum africain des services de conseil agricoles (AFAAS) et du Forum mondial des services de conseil rural (GFRAS). Le RESCAR-AOC s'aligne sur les buts et les principes directeurs de ces organisations. Il milite pour des synergies et des partenariats aussi bien avec AFAAS, GFRAS et tout autre acteur du développement agricole et rural sur la base du principe de subsidiarité. La **mission** du RESCAR-AOC, en cohérence avec sa vision, est d'offrir un espace d'échange, d'apprentissage, de partage de développement des capacités entre les acteurs du conseil agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre. Cet engagement vise à améliorer leurs performances et impacts, positionnant le réseau comme un des acteurs clés dans le développement agricole et rural durable. L'année 2023 a été marquée par des accomplissements significatifs pour le réseau. Découvrez la synthèse du bilan des principales activités du réseau au cours de l'année 2023.

1. LA RECONNAISSANCE JURIDIQUE ET DÉPLOIEMENT INSTITUTIONNEL DU RÉSEAU

Toute organisation aspirant à la responsabilité et au respect des normes et lois en vigueur se doit d'être formelle et de détenir les autorisations nécessaires pour exercer. Dans cette optique, le RESCAR-AOC s'est engagé dans une démarche de reconnaissance juridique et de formalisation, marquant ainsi des jalons cruciaux au cours de l'année 2023. Le point de départ a été la tenue rigoureuse et transparente de l'**assemblée générale constitutive** en mars 2023. Cet événement a symbolisé le lancement officiel de l'existence du réseau, rassemblant environ trente (30) participants, parmi lesquels des acteurs majeurs impliqués dans sa création et d'autres intervenants clés du secteur du conseil agricole. Cette assemblée générale constitutive (AGC) a permis de mettre en place les **instances de gouvernance** du réseau dont le conseil d'administration avec en son sein un bureau de 3 membres : Présidente, Vice-Président, Secrétaire Général et Administrateur, Chargé du suivi financier. A la suite de la tenue de l'AGC, d'autres actions ont été menées et ont permis d'obtenir le récépissé de reconnaissance officielle du RESCAR-AOC en tant qu'Association suivant les lois et textes en vigueur au Burkina Faso, où son Secrétariat Exécutif est basé. A la suite de la reconnaissance officielle du réseau, d'autres actions ont été menées pour le dé-

veloppement institutionnel du réseau. Les acquis à ce niveau sont principalement : (i) l'inscription du RESCAR-AOC au registre des organisations à but non lucratif au Burkina Faso **N°-000734** ; (ii) la création d'une boîte postale pour le RESCAR-AOC **01BP 6630 OUAGA 01**, (iii) la création d'un compte bancaire au niveau de la Banque Of Africa **N°01827270008**; (iv) l'enregistrement du réseau du niveau des impôts à travers l'obtention d'un numéro d'Identification Fiscale Unique **N°00203606G** ; (v) l'enregistrement du réseau au niveau de la **caisse nationale de sécurité sociale** ; (vi) l'enregistrement du RESCAR-AOC sur le site des **partenaires de l'Union Européenne** (UE). Cela permet au RESCAR-AOC de participer à des consortiums de mise en œuvre de projets financés par l'UE. Ces démarches témoignent de l'engagement résolu du réseau à respecter les normes légales, établissant ainsi une assise solide pour ses activités dans le domaine du conseil agricole et rural au sein de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.



AG RESCAR-AOC

2. CRÉATION DU SITE WEB ET PRÉSENCE EN LIGNE

La mission du RESCAR-AOC, qui est de créer un espace d'échange, d'apprentissage, de partage et de développement de capacités entre les acteurs du conseil agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre, souligne l'importance de maintenir une présence en ligne, pour une meilleure proximité avec les acteurs du conseil agricole. Dans cette optique, le RESCAR-AOC a lancé son site web en août 2023 (www.rescar.org) et des pages sur les

réseaux sociaux dont LinkedIn <https://www.linkedin.com/company/rescar-aoc/>, Facebook <https://www.facebook.com/rescar.aoc>, et Twitter <https://twitter.com/RescarAoc>. A travers ces plateformes, le RESCAR-AOC contribue à la gestion des connaissances sur le développement agricole et rural en général et sur le développement en agroécologie en particulier.

2.1. Animation du site web

Cette plateforme électronique est un outil essentiel dans la mise en œuvre des activités du réseau et celles de ses partenaires. La section «Ressources» de la plateforme joue un rôle central dans la diffusion des connaissances. Elle comprend des documents, des études de cas, des guides pratiques et d'autres informations pertinentes. Certains éléments notables de cette section incluent :

- **Études et Publications** : une collection diversifiée d'études de cas et de publications scientifiques, offrant des analyses approfondies sur des sujets pertinents au développement agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre. <https://rescar.org/ressources/etudes> ;
- **Fiches d'Expériences** : des fiches détaillées présentant des retours d'expérience concrets, mettant en lumière les succès, les défis, et les meilleures pratiques dans le domaine agricole. <https://rescar.org/ressources/fiches-exp%C3%A9riences> ;
- **Rapports d'Activités** : une compilation structurée des rapports d'activités liés aux projets et initia-

tives en cours, offrant une visibilité complète sur les réalisations et les progrès. <https://rescar.org/ressources/rapport-activit%C3%A9s> ;

- **Supports de Formation** : une bibliothèque de supports pédagogiques et de formation, fournissant des ressources éducatives essentielles pour renforcer les compétences des acteurs impliqués dans le secteur agricole. <https://rescar.org/ressources/support-formation> ;
- **Articles et Mémoires de Recherche** : une section dédiée à la mise en avant d'articles pertinents et de mémoires de recherche, contribuant ainsi à l'approfondissement des connaissances et à la discussion intellectuelle. <https://rescar.org/ressources/articles-m%C3%A9moires-recherche> ;
- **Groupes de Travail** : des espaces virtuels dédiés aux groupes de travail, favorisant la collaboration active, les échanges d'idées, et la résolution collective de problématiques spécifiques liées au développement agricole.

2.2. Animation de pages sur les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux, notamment LinkedIn, Facebook et Twitter, sont utilisés pour diffuser des informations sur le conseil agricole, interagir avec les membres et promouvoir les activités du réseau. Dans le cadre de la gestion des connaissances Le RESCAR-AOC a mis l'accent sur sa page LinkedIn avec des activités dédiées au développement agri-

cole. Ces actions concernent principalement :

- **le partage d'informations et de documents pertinents** : mise en avant d'articles, études, rapports et autres ressources cruciales dans le domaine du développement agricole, fournissant ainsi un flux continu d'informations de qualité à la communauté. <https://bit.ly/45rILy1> ;

- **La citation du Lundi** : présentation hebdomadaire d'une citation inspirante liée au développement agricole et rural, visant à stimuler la réflexion et à susciter des discussions constructives entre les abonnés. <https://bit.ly/4aMsoy8> ;
- **«On en parle» les vendredis** : organisation d'une rubrique hebdomadaire, «On en Parle», pour aborder des sujets clés liés au développement agricole. Cette rubrique vise à créer un espace de dialogue interactif où les avis et les idées des internautes sont sollicités. <https://bit.ly/3H4mzPd> ;
- **L'engagement actif** : réponses aux commentaires et aux questions des abonnés, encourageant ainsi l'interaction et le partage d'expériences ; utilisation de sondages et de questions ouvertes pour encourager la participation et recueillir les opinions de la communauté ;
- **La promotion des événements et initiatives** : annonce des événements à venir, des webinaires, des conférences, et d'autres initiatives liées au développement agricole pour informer la communauté et favoriser la participation ;
- **La mise en avant des réalisations** : par-

tage de succès, d'innovations et de projets réussis dans le secteur agricole pour inspirer et promouvoir les bonnes pratiques ;

- **Le suivi des analyses de performance** : utilisation des outils d'analyse de LinkedIn pour évaluer la performance des publications, comprendre les tendances d'engagement, et ajuster la stratégie de contenu en conséquence. Il convient de souligner l'engagement significatif observé sur notre page LinkedIn, renforçant ainsi notre présence et notre influence dans le domaine du conseil agricole au sein de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Cette démarche en ligne contribue à maintenir une connexion dynamique, favorisant la collaboration au sein de la communauté du conseil agricole. Grâce à ces initiatives, le RESCAR-AOC demeure connecté avec ses membres et facilite les échanges, renforçant ainsi son rôle en tant que plateforme d'échange et de développement de capacités pour le conseil agricole et rural.

3. MISE EN ŒUVRE DES PROJETS PARTENAIRES

3.1. Le projet ACOTAF : Renforcer le conseil agricole pour accompagner les transitions agroécologiques des agricultures familiales en Afrique Sub-Saharienne.

ACOTAF est un projet financé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères MEAE (France). Il est mis en œuvre par un consortium de quatre organisations que sont le CIRAD, l'Inter-Réseaux Développement Rural, l'IRAM et le RESCAR-AOC, en collaboration avec d'autres acteurs et parties prenantes du conseil agricole et des transitions agroécologiques aux niveaux national, régional et international. L'objectif global du projet est de contribuer à améliorer les performances et les impacts des systèmes intégrés de conseil agricole et des dispositifs de terrain destinés aux agricultures

familiales en Afrique sub-saharienne en vue d'obtenir les changements souhaités par les producteurs et productrices et les décideurs. Sa vocation est de renforcer la sensibilité du conseil agricole aux principes de l'agroécologie. Le projet ACOTAF est mise en œuvre Afrique Sub-Saharienne principalement dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest : Niger, Bénin, Burkina-Faso, Cote d'Ivoire et Guinée Conakry. Lien pour accéder à la page du projet sur le site du CIRAD : <https://umr-innovation.cirad.fr/recherche/projets/acotaf>



Dans la mise en œuvre de ce projet, le RESCAR-AOC contribue à la réalisation des études sur le conseil agricole et l'agroécologie, le partage des résultats des études à travers l'organisation de webinaires, la tenue d'ateliers de réflexion et de partage sur le conseil agricole et l'agroécologie, etc. Quelques actions spécifiques du RESCAR-AOC sur ce projet sont :

◇ Le recrutement et l'encadrement de stagiaires
Le RESCAR-AOC a recruté deux stagiaires dont un homme et une femme pour mener des recherches sur certaines thématiques du conseil agricole que sont :

- **Profil (attitudes, connaissances et compétences) des conseillers agricoles pour la promotion des principes opérationnels de l'agroécologie au Burkina Faso ;**

- **Analyse de la prise en compte des savoirs endogènes et des semences paysannes par le conseil agricole.**

◇ La mise en place d'un groupe de travail sur le conseil en agroécologie au Burkina Faso

Le RESCAR-AOC dans le but de favoriser la mise en œuvre opérationnelle de l'agroécologie sur le terrain a mis en place avec d'autres acteurs du conseil agricole, un groupe de travail sur le conseil en agroécologie. L'objectif principal du groupe de travail est de contribuer au développement du conseil en agroécologie à travers la co-production des connaissances et des apprentissages qui permettent de combler des déficits de connaissances et d'identifier des pistes de solutions aux défis du conseil en agroécologie. Le lancement du groupe de travail a eu lieu le 31 août 2023 et à ce jour trois réunions se sont tenues courant les 4 mois derniers de 2023. Il faut aussi noter que la première réunion a été faite en présentiel et les deux autres en ligne.



Groupe de travail sur le conseil en agroécologie

3.2. Le projet SustainSahel

L'objectif général du projet SustainSahel est de promouvoir des pratiques qui améliorent la qualité et le rendement des sols, renforcent la résilience face au changement climatique et contribuent à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des moyens de subsistance. L'approche de SustainSahel s'inscrit dans les thèmes de l'agroécologie, de l'agriculture biologique et des éléments de l'agriculture de conservation. Le projet compte 18 partenaires repartis dans 10 pays, représentant les continents européen et africain. Lien pour accéder au site web du projet : <https://www.sustainsahel.net/fr/index.html>
AFAAS joue le rôle institutionnel sur le projet

et la mise en œuvre opérationnelle des activités sur le terrain est faite par le RESCAR-AOC au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal. Les principales actions du RESCAR-AOC au cours de l'année 2023 sur ce projet sont la mise en place et l'animation de six plateformes d'innovation, réparties sur les sites de Yilou et Saria au Burkina Faso, Sikasso et Koulikoro au Mali, ainsi que Niakhar et Ouarkokh au Sénégal. Les actions pour la mise en place de la septième plateforme d'innovation à Koussanar au Sénégal sont en cours.

4. LA PARTICIPATION À DES ÉVÈNEMENTS INTERNATIONAUX SUR LE CONSEIL AGRICOLE

Le RESCAR-AOC au cours de l'année 2023 a participé à des événements internationaux sur le conseil agricole dont principalement :

4.1. La participation à l'atelier international du projet ACOTAF sur les leviers pour le développement du conseil en agroécologie

Le RESCAR-AOC à travers la Présidente de son Conseil d'Administration et son Directeur Exécutif a pris part à l'atelier international du projet ACOTAF tenu à Paris sur les leviers pour le développement du conseil en agroécologie. Il a donc contribué à la préparation logistique et à l'animation de cet atelier.



4.2. La participation à la journée d'étude de l'IRAM

Le RESCAR-AOC à travers la Présidente de son Conseil d'Administration et son Directeur Exécutif a pris part à la journée d'étude de l'IRAM à Paris le 29 juin 2023. A cet effet, il a participé à la table ronde sur le conseil agricole à travers la Présidente de son Conseil d'Administration, qui a partagé les expériences du réseau sur les transitions agroécologiques.

4.3. La participation à l'atelier d'écriture de la policy brief du projet ACOTAF sur le conseil agricole et l'agroécologie

Le RESCAR-AOC à travers son Directeur Exécutif a participé à l'atelier d'écriture de la policy brief du projet ACOTAF à Montpellier. Le RESCAR-AOC a donc contribué à l'élaboration du draft de ce document et à l'élaboration d'une synthèse de 4 pages de la Policy brief pour une publication conjointe avec la CEDEAO.

4.4. La participation à la sixième semaine africaine de vulgarisation agricole

Le RESCAR-AOC à travers plusieurs membres de son Conseil d'Administration dont la Présidente, le Vice-Président, le Secrétaire Général, le Directeur Exécutif, le Responsable du suivi financier et d'autres membres du CA a participé à la sixième semaine africaine de vulgarisation agricole qui s'est tenue à Abuja au Nigéria du 05 au 11 novembre 2023. Seule la participation du Directeur Exécutif et du Responsable, Chargé du suivi financier a été financé par le réseau à travers le CIRAD sur le projet ACOTAF.



5. RÉSEAUTAGE ET DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIAT

A la suite de sa reconnaissance juridique, le RESCAR-AOC a entrepris des actions de réseautage et de développement des partenariats. On peut noter dans ce sens :

- L'adhésion du RESCAR-AOC à Inter Réseaux en tant que membre ;
- L'adhésion de membres au RESCAR-AOC ;
- La tenue d'une réunion d'échange avec le Forum de Madagascar qui est intéressé à être membre du RESCAR-AOC ;
- La signature d'un contrat avec le CORAF pour réaliser une étude de capitalisation sur les méthodes et outils modernes de conseil agricole dans 13 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger, Nigéria, Sierra Leone, Sénégal, Togo pour l'Afrique de l'Ouest et Cameroun, Gabon, RCA, RDC, Tchad pour l'Afrique Centrale) ;
- La participation à la réunion d'échange avec l'AFD à Paris le 27 juin 2023 sur la collaboration entre le PAE et le projet ACOTAF à travers le RESCAR-AOC. Une négociation de contrat de collaboration avec le PAE (consortium avec le CIRAD et l'IRAM) pour l'extension de l'étude du projet ACOTAF à trois pays

anglophones et lusophones est en cours ;

- La participation au montage d'un consortium multi-acteurs sur l'agroécologie avec l'ICRAF et le CIFOR pour répondre à l'appel à candidature du CORAF ;
- La participation au montage d'un consortium multi-acteurs sur l'agroécologie avec l'Université de Parakou au Bénin et Enda Prona au Sénégal et d'autres acteurs pour répondre à l'appel à candidature du CORAF ;
- La négociation en cours d'un contrat de collaboration avec RELASER pour l'organisation et l'animation de webinaires sur l'eau et la nutrition et les guides alimentaires en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Le montage en cours d'un projet de quatre ans avec l'Université de Bonn et d'autres acteurs à soumettre à l'Union Européenne sur l'intégration des cultures, des arbres et du bétail au Sahel.

6. PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2024

Les principales activités prévisionnelles de 2024 pour le RESCAR-AOC sont les suivantes :

6.1. Déploiement institutionnel

- Veiller au respect des textes législatifs en vigueur par le réseau.

6.2. Gestion des connaissances

- Assurer la visibilité du réseau et de ses membres à travers des communications sur les activités du réseau et celles de ses membres moraux ;
- La capitalisation de la documentation sur le conseil agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre sur le site web du réseau ;
- Poursuivre l'encadrement des stagiaires pour la production de connaissances sur l'agroécologie ;
- Poursuivre l'animation du groupe de travail sur le conseil en agroécologie au Burkina Faso ;
- Mettre en place un groupe de travail régional sur le conseil en Agroécologie en Afrique de l'Ouest ;
- L'animation d'une session de formation sur l'un des modules du NELK ; etc.

6.3. Mise en œuvre de projets partenaires

- Poursuite de la mise en œuvre des activités des projets **ACOTAF** et **SustainSahel**.

6.4. Réseautage et développement de partenariats

- Appuyer la dynamisation et/ou la mise en place de fora nationaux de conseil agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Poursuite des dossiers en cours pour le développement de nouveaux partenariats.

6.5. Participation à des évènements internationaux

- Participer à la préparation et à l'animation de l'Assemblée Générale du GFRAS qui se tiendra au Sénégal ;
- Participer au Salon International de l'Agriculture (SIA) à Paris.





Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre

**Contribuer à améliorer les conditions de vie des agropasteurs en
Afrique et dans le monde**



Siège Ouagadougou, Burkina-Faso
01 BP 6630 Ouagadougou 01
BURKINA-FASO

Tél : (226) 25 40 56 86

www.rescar.org
contact@rescar.org